

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°1 du 08 avril 2015



BSV Vigne 2015

Ce bulletin marque le début de la 7^{ème} campagne du BSV Vigne Bourgogne. Le réseau 2015 est constitué d'environ **300 parcelles suivies par 65 observateurs de 20 structures différentes**. L'ensemble des organismes techniques de la filière viticole bourguignonne participe à l'élaboration de ce bulletin. Vous retrouverez toutes les structures partenaires en fin de BSV. L'organisation pour la campagne 2015 est inchangée par rapport aux années précédentes :

Animateur BSV Vigne Bourgogne
Pierre PETITOT (CRAB-CA21)

Correspondants départementaux
Saône et Loire : Benjamin ALBAN (CA71)
Côte d'Or : Pierre PETITOT (CA21)

Yonne : Guillaume MORVAN en remplacement temporaire de Séverine CHOLOUX (CA89)
Nièvre : Marie THIBAUT (SICAVAC)

Cellule d'Analyse de Risque composée de 4 membres

Sylvie JACOB (FREDON Bourgogne), Pierre PETITOT (CRAB/CA21), Claude MAGNIEN (SRAL Bourgogne) et Philippe MANGOLD (représentant GIE BFC AGRO).

Stades



Gonflement du bourgeon à bourgeon dans le coton (CA21)

Après une reprise sensible de la végétation autour de la mi-mars, le temps perturbé et frais a limité l'évolution des bourgeons jusqu'à ces derniers jours. Le stade le plus fréquemment observé se situe entre début gonflement des bourgeons et bourgeon dans le coton. Dans quelques situations de Chardonnay précoces, le stade pointe verte est noté.

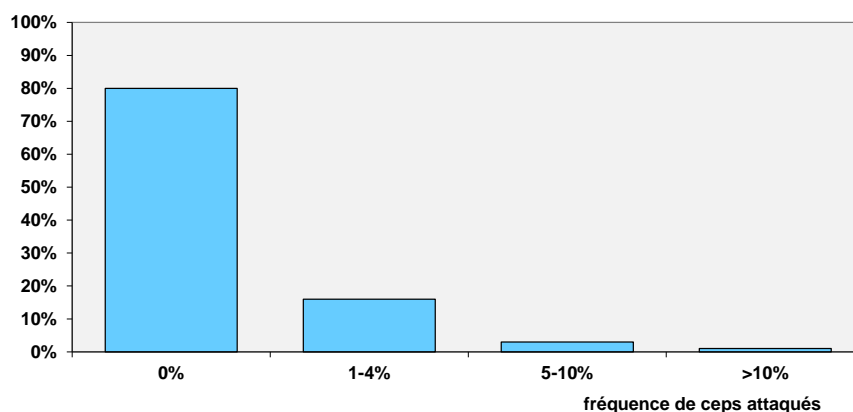
En termes de reprise, 2015 se positionne comme une année moyenne.

Mange-bourgeons

Mange-Bourgeons

Fréquence de ceps atteints
sur le réseau BSV Bourgogne au 07 avril 2015 - 195 parcelles

% de parcelles
par classe



Pluies du

31 mars au 06 avril :

Malgré le temps perturbé, le cumul de pluies reste faible sur la semaine écoulée avec 8 à 14 mm pour la Saône et Loire et la Côte d'Or.

Prévisions du

09 au 13 avril :

Beau temps sec avec des températures en hausse annoncées à partir de jeudi (maximales de 20°C)

Source Météo France



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

A ce jour, les dégâts de mange-bourgeons sont peu nombreux. En effet sur 195 parcelles observées, 80% sont indemnes et seules 3 situations de Côte d'Or approchent le seuil de nuisibilité.

En Saône et Loire et dans l'Yonne, les valeurs maximales atteignent respectivement 7% et 2% de ceps avec au moins un bourgeon mangé. Dans la Nièvre, les observations débuteront la semaine prochaine.

Rappel : le seuil d'intervention est fixé à 10-15 % de ceps avec au moins un bourgeon mangé.

Les mange-bourgeons sont susceptibles de provoquer des dégâts jusqu'au stade 1ère feuille étalée. En toutes situations, la surveillance doit être assurée.

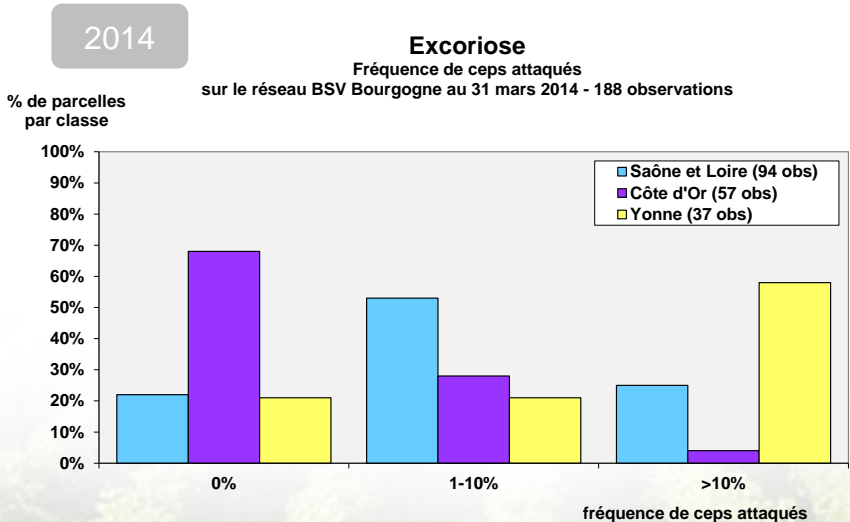
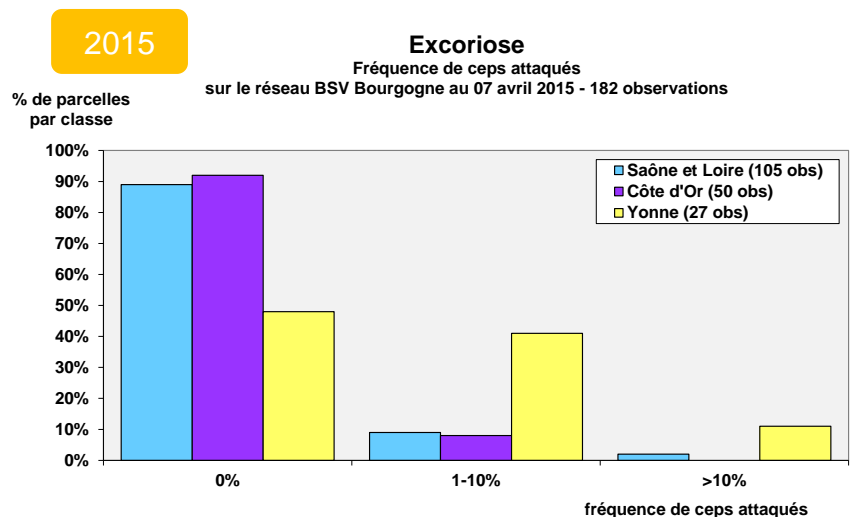


Chenille de boarmie et dégât sur bourgeon (CA21)

Excoriose



*Symptômes d'excoriose (CA21)
Nécroses brunes-noirâtres
à la base des rameaux*



Les 182 observations réalisées sur le réseau révèlent une présence d'excoriose moins importante que les années précédentes. Après les deux printemps particulièrement pluvieux de 2012 et 2013 qui avaient entraîné une progression de l'excoriose, les conditions sèches observées pendant la période d'éclatement des bourgeons en 2014 ont en été défavorables aux contaminations. Les symptômes sont donc en régression avec toutefois toujours une légère différence entre vignobles :



- dans l'Yonne, seule 1 parcelle sur 10 est atteinte de façon significative, alors qu'en 2014 cette proportion était d'une parcelle sur deux. Ce département reste néanmoins le plus concerné.
- en Saône et Loire et en Côte d'Or, 90% des parcelles du réseau sont indemnes d'excoriose. Seules quelques rares situations de Saône et Loire dépassent 10% de ceps attaqués (valeur maximale : 40%).
- dans la Nièvre, le bilan excoriose sera réalisé la semaine prochaine.

L'éclatement du bourgeon (stade 06) constitue le stade clé dans la gestion du risque vis-à-vis de l'excoriose. Des contaminations significatives sur les futurs rameaux ne pourront avoir lieu que si les conditions suivantes sont réunies :

- parcelles présentant plus de 10% de ceps atteints,
- stade 06 observé dans ces parcelles,
- pluies survenant durant la période d'éclatement des bourgeons.

Méthode d'observation : examiner 100 ceps par parcelle (20 séries de 5 ceps consécutifs réparties sur l'ensemble de la parcelle) et dénombrer les ceps présentant au moins un symptôme d'excoriose.

Dans les parcelles où des symptômes significatifs d'excoriose ont été identifiés lors des travaux de taille ou de pliage des baguettes, un comptage bilan doit être réalisé dans les prochains jours.

Erinose

Les seules parcelles présentant un risque vis-à-vis de l'érinose sont celles où des symptômes marqués ont été observés en 2014 (fortes attaques sur feuilles et plus particulièrement sur inflorescences). De telles situations restent rares.

Vers de Grappe

Selon les indications du modèle tordeuses (source SRAI-FREDON), le vol de 1^{ère} génération pourrait débuter dans le courant de la semaine prochaine en secteurs précoces.

Pour la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit intervenir au plus tard au début du vol.

Mildiou

Maturité des œufs d'hiver

18 sites sont concernés par ce suivi biologique dans le vignoble bourguignon (8 en Saône et Loire, 4 en Côte d'Or, 5 dans l'Yonne et 1 dans la Nièvre).

Les observations ont débuté la semaine dernière (hormis dans la Nièvre). **A ce jour, la maturité n'est acquise sur aucun des sites. Le temps de germination est partout égal ou supérieur à 4 jours.**

Rappelons que la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.

Prochain BSV : mardi 14 avril

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.